

Nous avons besoin d'une Assemblée nationale citoyenne !



Une Assemblée nationale citoyenne (ANC) sur la réforme électorale est un moyen de dépasser les intérêts personnels des politiciens et de **donner aux citoyens le pouvoir de proposer un système pour le Canada.**

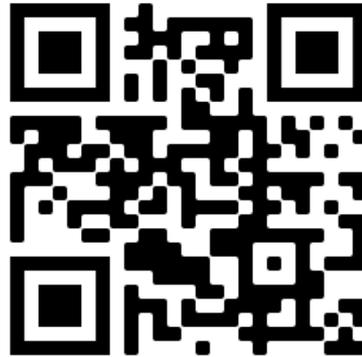
Comment fonctionne une assemblée citoyenne ?

- **Les participants sont choisis au hasard** ou par tirage au sort afin que l'assemblée soit représentative de la population.
- Le public est divisé en sous-populations afin de garantir une **sélection équitable** en termes de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de géographie, d'éducation, de langue, etc.
- Les participants acquièrent une compréhension approfondie de la question en **écoutant des experts** qui partagent leurs connaissances avec l'assemblée.
- Les citoyens s'efforcent de parvenir à un consensus afin de s'assurer que l'assemblée est **un processus auquel les Canadiens peuvent faire confiance.**
- **La proposition est présentée au Parlement**, qui peut alors décider de la soumettre au vote.

Les recommandations des AC sont fondées sur des faits, plutôt que sur la politique des partis ou les cycles électoraux.

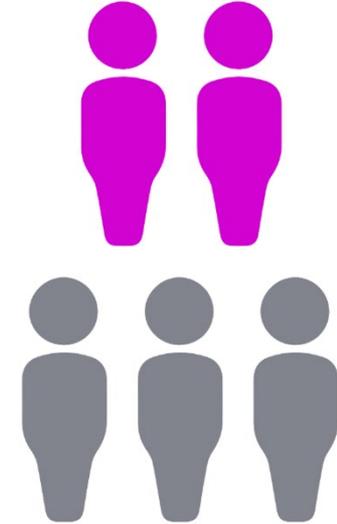
Les AC sont de plus en plus utilisées pour trouver un consensus sur des questions difficiles lorsque les **politiciens sont en conflit d'intérêt**, notamment en Irlande, en France et au Royaume-Uni.

Cliquez ici pour
vous impliquer !



www.fairvote.ca

www.nationalcitizensassembly.ca



**DEUX SUR CINQ,
CE N'EST PAS UNE MAJORITÉ**

**Mettre fin au scrutin
majoritaire uninominal à un tour
Exigez la représentation proportionnelle !**

Qu'est-ce qui ne va pas avec le scrutin majoritaire uninominal à un tour ?

Le **scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT)** est le système électoral uninominal actuel du Canada, selon lequel le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix l'emporte.

Les fausses majorités, où le parti au pouvoir obtient une majorité de sièges avec une minorité de voix, sont un effet secondaire courant de notre système.

Le SMUT est également **source d'instabilité**, car les gouvernements minoritaires élus selon ce système ont tendance à ne pas durer longtemps, le parti au pouvoir procédant à une dissolution précoce du parlement dans sa quête du pouvoir absolu.

Le SMUT est également à l'origine d'une **alternance fréquente** entre des gouvernements idéologiquement opposés, ce qui entraîne de coûteux **renversements de politique** (l'annulation des politiques mises en place par le gouvernement précédent).

Le Canada est l'un des rares pays industrialisés à utiliser encore le SMUT à l'époque moderne.

Les autres effets secondaires du SMUT sont les suivants :

- Les votes perdus
- Le vote stratégique
- Le fractionnement des votes
- Le désintérêt des électeurs
- Inégalité du pouvoir de vote
- Politique / campagne de division
- Diminution de la diversité des représentants

Qu'est-ce que la représentation proportionnelle ?

La **représentation proportionnelle (RP)** est une famille de systèmes électoraux dans lesquels le nombre de sièges dont dispose un parti au parlement correspond approximativement au pourcentage de personnes ayant voté pour ce parti (**30 % des voix = 30 % des sièges**).

La RP est obtenue en élisant **plusieurs représentants** pour une région géographique donnée, au lieu d'un seul.

Cela permet d'éliminer les fausses majorités et d'encourager la **coopération entre les partis**, ce qui permet d'élaborer des politiques durables.

La **représentation locale** est un élément clé de tout système de représentation proportionnelle recommandé pour le Canada, y compris le scrutin proportionnel mixte (**SPM**), le vote unique transférable (**VUT**) et le scrutin proportionnel rural-urbain (**SPRU**).

Plus de 90 pays utilisent une forme ou une autre de RP pour élire leur corps législatif national, ce qui permet d'obtenir des **gouvernements de coalition multipartites stables**.

Parmi les autres avantages de la RP, citons :

- Des bulletins de vote faciles à utiliser
- Une plus grande responsabilité
- Possibilité d'augmenter la participation des électeurs
- Élimination du vote stratégique
- Représentation égale de tous les électeurs
- Diversité accrue au sein du corps législatif
- Un "champion politique" pour chaque Canadien

Qu'en est-il des votes par classement ?

Au Canada, un "vote par classement" fait presque toujours référence au **vote préférentiel (VP)**, un système de vote particulier où le gagnant contrôle tout et où les électeurs classent les candidats dans l'ordre de leur choix (**1er, 2e, 3e**).

Ce processus **institutionnalise le vote stratégique** en faisant passer les votes du premier choix d'une personne au deuxième et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un seul candidat soit élu.

Le vote préférentiel est utilisé à la chambre basse de l'Australie, où il **crée systématiquement de fausses majorités**.

Bien que les citoyens soient libres de voter en premier lieu pour un petit parti, les résultats obtenus en Australie montrent que le **vote préférentiel exclut les petits partis du parlement** tout autant que le vote majoritaire uninominal à un tour.

Le vote préférentiel tend également à **avantager les partis centristes plus importants et mieux établis**.

Par exemple, l'analyse montre que si un vote par classement avait été utilisé lors des élections de 2015, **les libéraux auraient remporté une majorité encore plus importante** (224 sièges au lieu de 184 avec le SMUT).

La meilleure utilisation des votes par classement est un outil dans les systèmes proportionnels pour aider à élire plusieurs représentants par circonscription.

Les votes par classement sont également utiles dans les municipalités qui élisent leurs **conseillers dans des sièges non attribués** ou dans des quartiers comptant plus d'un conseiller.